



DÉFENSE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**RÉSEAU
SOCIAL**

**FLASH
INFO**

SIAS* : LA CNIL A DIT OUI !

Suite aux inquiétudes légitimes des assistants de services sociaux, relatives au mélange des données personnelles et à caractère social dans le SIAS, la **CFDT** est intervenue le 12 février auprès du Secrétaire Général pour l'Administration, Monsieur Bodin.

Ce dernier a indiqué que la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a délivré son accord pour l'exploitation du SIAS il y a quelques jours. L'arrêté correspondant est en cours de publication.

Cette information est rassurante quant au respect des libertés individuelles et du secret de la profession, toutefois, ni les travailleurs sociaux, ni les ressortissants n'ont reçu les informations nécessaires pour leur présenter la nature des garanties de confidentialité attendues et les raisons de la collecte d'informations personnelles.

Le SGA a admis que ce déficit d'information était préjudiciable et va demander qu'une information soit faite auprès de tous.

La **CFDT** se félicite de cette décision et restera vigilante sur le sujet. Nous vous invitons à vous rapprocher de nos militants pour toute question ou sollicitation.

**AVEC VOUS, LA CFDT
S'ENGAGE AUJOURD'HUI,
POUR LA DÉFENSE DE DEMAIN.**

* **SIAS : Système d'Information de l'Action Sociale**